



FICHE d'INSCRIPTION 2022 / 2023

Date d'inscription	
Date d'entrée	

ELEVE : Nom		Prénom		F
Date de naissance		Lieu de naissance		G
Cycle		Classe		

RESPONSABLES LEGAUX	Responsable 1	Responsable 2
Nom		
Prénom		
Adresse (rue)		
Code Postal et commune		
Profession		
Téléphone domicile		
Téléphone professionnel		
Portable		
Adresse e-mail		

Situation de la famille			
Mariage	PACS	Vie maritale	Séparation
Divorce *	Famille d'accueil		
* Dans la situation d'un divorce, qui a la garde de l'enfant ? (fournir une copie du jugement)			
Papa	Maman	garde alternée	

FRERES et SOEURS			
Nom	Prénom	Date de naissance	Situation

Vaccinations		
Fournir une copie du carnet de vaccination (santé)	document fourni ☞	OUI NON

SCOLARITE ANTERIEURE		
Année scolaire	Etablissement	Classe

OBSERVATIONS – SANTE

Madame, Monsieur
Inscrite(nt) leur enfant ci-dessus désigné à
l'école Notre Dame des Victoires.

A :

Le :

Signatures :



Ecole Notre Dame des Victoires

CONTRAT DE SCOLARISATION

Le présent contrat a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles l'école **Notre Dame des Victoires** assume la scolarisation de :

Nom.....**Prénom**.....**Classe de**.....

Madame et/ou Monsieur..... déclare(nt) avoir pris connaissance du projet éducatif, du règlement financier de l'école Notre Dame des Victoires de Guidel et s'engage(nt) à y adhérer et à tout mettre en œuvre afin de les respecter. Le règlement intérieur de l'établissement sera remis le jour de la rentrée.

L'école Notre Dame des Victoires, dirigée par Madame Florence BRITEL, Chef d'établissement, accepte cette inscription à compter duet s'engage à assurer la scolarisation de :

Nom.....**Prénom**.....

Sauf cas très particulier, et dans le respect des conditions stipulées par le règlement d'établissement, le présent contrat ne peut être résilié en cours d'année.

Madame et/ou Monsieur.....s'engage(nt) à s'acquitter des frais de scolarité, notamment la rétribution des familles qui permet à l'école de financer les investissements au niveau de l'immobilier et du caractère propre. Les situations particulières pourront être examinées en toute confidentialité avec le Chef d'établissement.

Ce présent contrat est renouvelé par tacite reconduction d'année en année.

Fait à Guidel, le

Signature des parents

(ou du représentant légal) de l'enfant (1)

Le Chef d'établissement

(1) Faire précéder de la mention « lu et approuvé »